

AVIS POUR INSERTION DANS LA PRESSE

COMMUNE DE MONTLUEL

Avis de mise à disposition du projet de modification simplifiée n°1 du PLU

Par délibération n°2024-09-25-011 du 25/09/2024, le conseil municipal a décidé des modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de MONTLUEL.

La procédure a pour objet de faire évoluer la rédaction de l'orientation d'aménagement et de programmation du « secteur de la gare », de supprimer trois emplacements réservés et de préciser, corriger ou modifier des points de détail dans la rédaction du règlement de certaines zones.

La mise à disposition du dossier du projet de modification simplifiée et d'un registre permettant au public de formuler des observations se déroulera à la mairie de MONTLUEL du 21/10 au 22/11/2024 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Durant toute la durée de la mise à disposition, le dossier du projet de modification simplifiée sera également disponible sur le site internet de la commune.

A l'issue de la mise à disposition, le conseil municipal de la commune, après avoir tiré le bilan de cette mise à disposition, pourra approuver, le cas échéant, la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

La Maire,

Anne FABIANO CONTIGLIANI